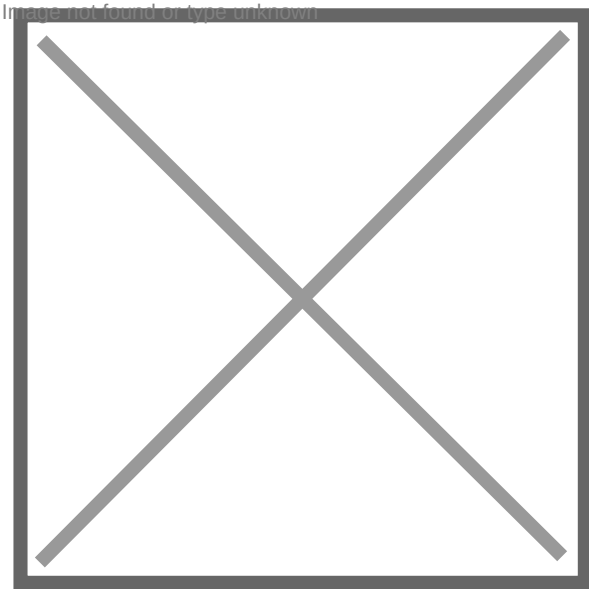




Les droits et devoirs de l'avocate

Par **padbol**, le 06/04/2019 à 00:25

Bonjourrrnrnl m'est impossible d'avoir des retours avec l'avocate, et ce côté expéditif qui consiste à raccroche me nuit. Je n'ai pour ainsi aucun conseil hors elle gère le logement et j'ignore, à ce jour, où cela en est et la tutelle aussi, mais le hic est que chacun fait ce qu'il veut et je suis au centre de leurs embrouilles quotidiennes ?nrrnMerci.

Par **Visiteur**, le **08/04/2019** à **14:17**

Notre chère "padbol" est de retour..rnBONJOUR A VOUSrnMettre en jeu la responsabilité de votre avocat suppose qu'il ait commis une faute déontologique ou civile à votre égard, ce qui ne semble pas être le cas.rnrnUn peu de lecture rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14724>

Par **padbol**, le 08/04/2019 à 22:19

Bonsoir Pragmarnrrnce qui me semble pas etre le cas ? rnrnvous vouliez dire que elle fait bien son boulot ?

Par **Tisuisse**, le **09/04/2019** à **07:03**

Bonjour padbol,rnrnHormis vos fautes d'orthographe et de syntaxe qu'il me faut corriger,

hormis votre absence de "merci" que j'ai dû rajouter, votre affaire est à débattre avec le Bâtonnier, c'est un conflit de "droit de la consommation" et non de "droit pénal". Prenez donc rendez-vous avec le Bâtonnier, c'est le patron des avocats inscrit au Barreau de votre tribunal.

Par **padbol**, le **12/04/2019** à **02:13**

Bonjour TisuissernrnMerci pour ce retour d'info - un forum juridique c'est pas mon fort -